

Dossier de candidature 2020

Prix Responsables par nature

Les meilleures pratiques des éleveurs de porcs du Québec sont à l'honneur!

Information sur le Prix

Le Prix *Responsables par nature* s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociale entreprise par les éleveurs de porcs du Québec. Les objectifs sont :

- de reconnaître l'excellence des pratiques mises en œuvre par les éleveurs de porcs du Québec;
- de sensibiliser les éleveurs à l'importance de l'amélioration continue dans une optique de renforcer le lien de confiance avec le public et les gouvernements;
- d'exposer les avancées réalisées par les éleveurs de porcs en matière de responsabilité sociale.

Ainsi, une bourse de 3 000 \$ et deux entrées pour le Porc Show 2020 incluant l'hébergement seront remises à l'éleveur de porcs du Québec qui se sera particulièrement démarqué par l'adoption des meilleures pratiques d'élevage et de production. Le dévoilement du lauréat aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle le 4 juin 2020.

Le lauréat fera l'objet d'une capsule vidéo présentant ses pratiques engagées. Cette dernière sera diffusée lors de la remise du Prix à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec 2020. Le lauréat livrera également un témoignage qui sera publié dans le magazine *Porc Québec*. Les frais d'hébergement entourant la participation à l'assemblée générale annuelle sont assumés par les Éleveurs de porcs du Québec.

Modalités

- Tous les éleveurs de porcs du Québec sont invités à signifier leur intérêt auprès des Éleveurs de porcs du Québec en contactant M^{me} Carole Duval, soit par téléphone au 450 679-0540 poste 8478 ou par courriel à cduval@leseleveursdeporcs.quebec (en prenant soin de mentionner : nom, numéro de téléphone et adresse courriel). Madame Duval s'assurera que l'éleveur respecte les conditions d'admissibilité (voir les questions 4 à 7 du formulaire).
- Tout éleveur ayant signifié son intérêt auprès des Éleveurs de porcs du Québec et répondant aux conditions d'admissibilité sera contacté par le Groupe AGÉCO. Ce dernier planifiera une rencontre au sein de l'entreprise (à l'extérieur des bâtiments d'élevage) afin de remplir le formulaire de mise en candidature.
- La date limite pour signifier son intérêt aux Éleveurs de porcs du Québec est le **2 mars 2020 à 23 h 59**.
- Chaque éleveur qui déposera sa candidature doit être conscient qu'en étant choisi comme lauréat 2020, il s'engage à recevoir sur sa ferme, à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, une équipe de tournage et un photographe. Les visiteurs s'engageront à appliquer les mesures nécessaires pour préserver la biosécurité de l'entreprise.
- La remise du Prix aura lieu dans le cadre des activités de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec le 4 juin 2020.

- Le formulaire de mise en candidature comporte une première section avec des questions à choix multiples couvrant chacun des cinq axes de la responsabilité sociale : 1. Gouvernance; 2. Environnement; 3. Bien-être animal, santé animale et salubrité; 4. Économie; 5. Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté.
 - La deuxième section du formulaire prévoit la description, pour deux des cinq axes de la responsabilité sociale, d'une pratique pour laquelle l'entreprise se démarque particulièrement.
 - Une moitié des points est accordée aux questions à choix multiples et l'autre moitié à la description des deux pratiques.
 - Pour les questions à choix multiples, un pointage préprogrammé est attribué sur la base du niveau d'engagement des pratiques mises en œuvre par le candidat.
 - Il s'agit d'un pointage relatif tenant compte exclusivement des questions s'appliquant à la situation du candidat. Par exemple, dans le cas où le candidat ne cultive pas de terres ou n'emploie pas d'employés autres que la famille du ou des propriétaire(s), le pointage potentiel ne prendra pas en compte les questions portant sur les pratiques culturelles et celles reliées au mieux-être des travailleurs.
 - Pour la description des deux pratiques mises en œuvre par le candidat, le pointage est attribué par un jury composé de représentants des Éleveurs de porcs du Québec.
 - Une seule candidature par entreprise est permise. De plus, pour les entreprises au sein desquelles on observe des actionnaires ou associés communs, la candidature d'une seule entreprise est permise.
 - Une entreprise lauréate ainsi que toute entreprise ayant un ou plusieurs actionnaires ou associés communs avec l'entreprise lauréate ne peut soumettre à nouveau sa candidature avant un minimum de 2 ans.
-

1) En 2019, en moyenne, combien de truies aviez-vous en inventaire?

Inscrire 0 si vous n'avez pas de truies.

2) En 2019, environ combien de porcelets votre entreprise a-t-elle produits?

Inscrire 0 si vous n'avez pas produit de porcelets.

3) En 2019, environ combien de porcs votre entreprise a-t-elle produits?

Inscrire 0 si vous n'avez pas produit de porcs.

Les questions 4 à 7 réfèrent à des éléments que le candidat doit respecter, à défaut de quoi sa candidature sera automatiquement rejetée.

4) Retrouve-t-on des cours d'eau ou des plans d'eau sur les terres cultivées, ou en bordure de celles-ci?

Oui (passez à la question Q.5)

Non (passez à la question Q.6)

Ne s'applique pas (je ne possède pas de terres cultivables OU je ne cultive pas de terre)

5) La largeur moyenne des bandes riveraines près de ces cours d'eau/plans d'eau respecte-t-elle la réglementation qui s'applique, c'est-à-dire le règlement adopté à cet effet par la municipalité s'il y a lieu ou la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables?

Oui

Non

6) Disposez-vous correctement des déchets agricoles dangereux (ex. : huile, batterie, produits chimiques autres que pesticides, etc.), c'est-à-dire en les apportant à des sites approuvés (ex. : retour au point d'achat, sites d'enfouissement, dépôts de déchets ménagers dangereux, dépôts de déchets sélectionnés, etc.) ou en contactant un agent autorisé pour l'enlèvement des déchets pour qu'il vienne les ramasser.

Oui

Non

7) Dans le cas où vous avez des employés autres que la famille des propriétaires de l'entreprise, offrez-vous un salaire supérieur ou égal au salaire minimum légal au Québec correspondant à 12,50 \$/heure?

- Oui
 - Non
 - Ne s'applique pas (je n'embauche pas d'employé(s) autre(s) que la famille des propriétaires de l'entreprise)
-

Axe1 : GOUVERNANCE

La gouvernance fait référence à votre façon de gérer votre entreprise. Une bonne gouvernance est essentielle pour gérer les risques et accroître la performance de son entreprise.

8) Avez-vous un plan stratégique définissant vos objectifs à court, moyen et long termes et identifiant les défis à venir pour votre entreprise?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

9) Avez-vous un plan de relève agricole?

- Oui, avec relève apparentée
- Oui, avec relève non apparentée
- Non
- Ne s'applique pas (aucune relève prévue dans les cinq (5) prochaines années)

10) Participez-vous au moins une fois par année à des événements réunissant des gens de l'industrie?
(ex. : exposition agricole, chambre de commerce, Porc Show, assemblée d'éleveurs, etc.)

- Oui
- Non

11) Est-ce qu'au moins un gestionnaire de l'entreprise a assisté à une conférence ou suivi une formation au cours des 3 dernières années?

Oui (passez à la question Q.12)

Non (passez à la question Q.13)

12) Sur quels sujets portaient les conférences/formations?

Plusieurs réponses possibles

Gestion environnementale

Bien-être animal. → Sur quels sujets (plusieurs réponses possibles)

Formation PorcSALUBRITÉ/PorcBIEN-ÊTRE

Animaux fragilisés

Truies en groupe

Euthanasie

Autres. Précisez : _____

Santé porcine (ex. : AGA des groupes de contrôle du SRRP, AGA de l'EQSP)

Biosécurité

Commercialisation, mise en marché

Gestion des ressources humaines

Santé et sécurité au travail

Gestion des risques (ex. : marchés à terme, sécurité du revenu, etc.)

Gestion d'entreprise, gestion financière

Autres. Précisez : _____

Axe 2 : ENVIRONNEMENT

13) Cultivez-vous des terres, que vous possédez ou non?

- Oui (passez à la question Q.14)
 Non (passez à la question Q.18)

Les questions suivantes se rapportent aux terres que vous cultivez, qu'elles vous appartiennent ou non.

14) Dans les 5 dernières années, qu'avez-vous cultivé?

Plusieurs réponses possibles

- Maïs
 Soya
 Blé
 Orge
 Avoine
 Seigle
 Foin, ensilage de foin (mil, luzerne, trèfle, brome, etc.)
 Autres. Précisez : _____

15) Épandez-vous des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides)?

- Oui (passez à la question Q.16)
 Non (passez à la question Q.17)

16) Lesquelles des pratiques suivantes prenez-vous en compte avant d'épandre des pesticides?

Plusieurs réponses possibles

- Dépistage
- Avertissement phytosanitaire/Connaissance de la présence des mauvaises herbes (historique du champ)
- Conditions atmosphériques (ex. : vent, rosée, température)
- Bon produit, au bon endroit (en évitant les cultures et zones non ciblées), au bon stade, à la bonne dose
- Volume de bouillie adéquat
- Utilisation d'équipement de protection individuelle comme des gants et un masque
- Autres. Précisez : _____

17) Parmi les pratiques en remplacement ou en combinaison à l'utilisation de pesticides, lesquelles effectuez-vous? Plusieurs réponses possibles

- Pratiques culturales alternatives (cultures intercalaires, jachère, etc.)
- Contrôle mécanique (sarclage)
- Lutte biologique (prédateurs, parasites, B.T., agents pathogènes, etc.)
- Autres. Précisez : _____
- Aucune

18) Possédez-vous des terres cultivables que vous louez à d'autres producteurs?

- Oui (passez à la question Q.19)
- Non (passez à la question Q.20)

19) Quelles pratiques environnementales encouragez-vous auprès des producteurs qui cultivent sur vos terres? Plusieurs réponses possibles

- Rotation des cultures
- Application de pratiques pour lutter contre l'érosion des sols (ex. : travail réduit, cultures intercalaires, etc.)
- Application de pratiques pour limiter la compaction des sols (ex. : pneus à basse pression, tracteur à double essieux, travail sur sol sec, etc.)
- Application de pratiques en remplacement ou en combinaison à l'utilisation de pesticides
- Dépistage avant l'application de pesticides
- Aucune

20) Vos puits sont-ils clairement identifiés?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas. Je n'ai pas de puits.

21) Utilisez-vous des compteurs d'eau pour mesurer votre consommation d'eau?

- Oui
- Non

Axe 3 : BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

22.1) En matière de BEA, pour chacun des éléments présentés ci-dessous, cochez la case qui correspond à votre situation.

	Ma situation actuelle répond au Code de pratiques	J'ai planifié apporter les ajustements conformément au Code de pratiques	Je ne sais pas	Ne s'applique pas à votre entreprise
Logement en groupe pour la gestation				(Je ne possède pas de truies)
Dimension des cages de gestation				(Je ne possède pas de truies)
Dimension des cages de mise bas				(Je ne possède pas de truies)
Espace alloué aux verrats				(Je ne possède pas de truies)
Taille des dents des porcelets seulement si nécessaire				(Je ne possède pas de truies)
Superficie pour les porcelets sevrés et les porcs en croissance-finition				(Je ne possède pas de porcelets sevrés ni de porcs en croissance-finition)

22.2) En matière de BEA, pour chacun des éléments présentés ci-dessous, cochez la case qui correspond à votre situation.

	Ma situation actuelle répond au Code de pratiques	J'ai planifié apporter les ajustements conformément au Code de pratiques	Je ne sais pas
Parc pour les animaux malades ou blessés			
Température, ventilation, qualité de l'air ou éclairage dans les porcheries			
Activités d'enrichissement (pour distraire, occuper, faire bouger les animaux)			
Euthanasie (adoption de nouvelles méthodes)			
Manipulation/déplacement/mélange des animaux			

23) Avez-vous mis en place les mesures suivantes favorisant une réduction de l'usage des antibiotiques?

	Oui	Non
Tout plein-tout vide	()	()
Lavage, savonnage, désinfection, séchage des cages et/ou des parcs	()	()
Diminution du nombre de provenance d'animaux	()	()
Augmentation de la vaccination	()	()
Contrôle des visiteurs	()	()
Amélioration de l'ambiance dans les bâtiments (Température et ventilation)	()	()

24) Parmi les situations suivantes, laquelle représente le plus justement votre utilisation d'antibiotiques, de manière générale, pour le traitement de vos truies?

- () J'utilise des antibiotiques uniquement lorsqu'il y a présence de signes de la maladie.
- () J'utilise des antibiotiques principalement lorsqu'il y a présence de signes de maladie et parfois sur la base d'informations (ex. : historique de la maladie dans le troupeau, risque élevé de contamination) pour prévenir l'apparition de la maladie.
- () J'utilise des antibiotiques de façon routinière pour prévenir l'apparition de maladie.
- () Ne s'applique pas (ex. : je n'ai pas de truies)

25) Parmi les situations suivantes, laquelle représente le plus justement votre utilisation d'antibiotiques, de manière générale, pour le traitement des porcelets (sous la mère, en maternité)?

- () J'utilise des antibiotiques uniquement lorsqu'il y a présence de signes de la maladie.
- () J'utilise des antibiotiques principalement lorsqu'il y a présence de signes de maladie et parfois sur la base d'informations (ex. : historique de la maladie dans le troupeau, risque élevé de contamination) pour prévenir l'apparition de la maladie.
- () J'utilise des antibiotiques de façon routinière pour prévenir l'apparition de maladie ou comme facteur de croissance.
- () Ne s'applique pas (ex. : je n'ai pas de porcelets, sous la mère, en maternité)

26) Parmi les situations suivantes, laquelle représente le plus justement votre utilisation d'antibiotiques, de manière générale, pour le traitement des porcelets (sevrés, en pouponnière)?

- J'utilise des antibiotiques uniquement lorsqu'il y a présence de signes de la maladie.
- J'utilise des antibiotiques principalement lorsqu'il y a présence de signes de maladie et parfois sur la base d'informations (ex. : historique de la maladie dans le troupeau, risque élevé de contamination) pour prévenir l'apparition de la maladie.
- J'utilise des antibiotiques de façon routinière pour prévenir l'apparition de maladie ou comme facteur de croissance.
- Ne s'applique pas (ex. : je n'ai pas de porcelets en pouponnière)

27) Parmi les situations suivantes, laquelle représente le plus justement votre utilisation d'antibiotiques, de manière générale, pour le traitement des porcs à l'engraissement?

- J'utilise des antibiotiques uniquement lorsqu'il y a présence de signes de la maladie.
- J'utilise des antibiotiques principalement lorsqu'il y a présence de signes de maladie et parfois sur la base d'informations (ex. : historique de la maladie dans le troupeau, risque élevé de contamination) pour prévenir l'apparition de la maladie.
- J'utilise des antibiotiques de façon routinière pour prévenir l'apparition de maladie ou comme facteur de croissance.
- Ne s'applique pas (ex. : je n'ai pas de porcs)

28) Avez-vous fait réaliser l'audit biosécurité déployé par les Éleveurs de porcs du Québec et plusieurs partenaires du secteur dont le CDPQ?

- Oui (passez à la question 29)
- Non (passez à la question 30)

29) Avez-vous apporté les améliorations qui ont été identifiées lors de cet audit?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas (aucune amélioration n'a été identifiée puisque résultat « or »)

Commentaire :

30) Êtes-vous inscrit à la veille sanitaire provinciale (VSP) et le statut SRRP de votre site est-il mis à jour minimalement une fois par année?

Je suis inscrit à la veille sanitaire provinciale et le statut SRRP de mon site est minimalement mis à jour une fois par année

Je suis inscrit à la veille sanitaire provinciale et le statut SRRP de mon site n'a pas été mis à jour dans la dernière année

Je ne suis pas inscrit à la VSP

31) Êtes-vous dans une région où il y a un groupe qui applique des mesures de contrôle du SRRP?

Oui (passez à la question 32)

Non (passez à la question 33)

Je ne sais pas (passez à la question 33)

32) Participez-vous à ce groupe?

Oui

Non

Axe 4 : ÉCONOMIE

33) En ce qui a trait à la connaissance du coût de production de vos activités, quelle affirmation décrit le mieux votre situation?

- Je fais un suivi en continu de mon coût de production (mensuel, par lot, par bande)
- Je fais un suivi biannuel de mon coût de production
- Je fais un suivi annuel de mon coût de production
- Je ne connais pas mon coût de production

34) Réalisez-vous un budget annuel?

- Oui
- Non

35) Réalisez-vous un suivi budgétaire à mi-année?

- Oui
- Non

36) Utilisez-vous les marchés à terme?

Plusieurs réponses possibles

- Oui, dans le porc
- Oui, pour les grains
- Non
- Ne s'applique pas (l'entreprise n'achète pas de grains et ne met pas en marché les porcs)

Axe 5 : MIEUX-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

37) Est-ce que du lisier/fumier est épandu sur vos terres ou des terres que vous cultivez?

- Oui
 Non

38) Est-ce que vous épandez du lisier/fumier chez d'autres producteurs?

- Oui
 Non

39) (Si Q.37 ou Q.38 = Oui) Lors du choix du moment d'épandage du lisier/fumier, est-ce que vous...

	Toujours	La plupart du temps	À l'occasion	Jamais
...avisez vos voisins?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...tenez compte des conditions atmosphériques?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...évitez les moments où le voisinage réalise des activités extérieures? (ex. : les soirs de semaine, les fins de semaine, jours fériés, activités familiales dans le voisinage ou dans la municipalité, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

40) Quel est le délai moyen d'incorporation des déjections animales sur les cultures annuelles?

	Été/ Printemps	Automne/Fin des récoltes
Directement à l'épandage	[]	[]
Moins de 24 heures après l'épandage	[]	[]
Entre 24 et 48 heures après l'épandage	[]	[]
Sont laissées en surface	[]	[]
Aucun épandage pendant cette période	[]	[]
Je ne sais pas	[]	[]
Pas de cultures annuelles en 2018	[]	[]

42) Parmi les mesures suivantes permettant de limiter les odeurs, lesquelles s'appliquent à votre situation?

Plusieurs réponses possibles

- Bâtiments d'élevage et structures d'entreposage des lisiers suffisamment éloignés du voisinage ou isolés par un boisé naturel
- Bâtiments d'élevage et structures d'entreposage isolés par une haie brise-odeurs qui a été implantée
- Couverture permanente sur les structures d'entreposage
- Couverture temporaire sur les structures d'entreposage
- Technique de transfert du lisier du bâtiment à la fosse réduisant le brassage, l'éclaboussement ou les mouvements du lisier à la surface de la fosse (ex. : conduite gravitaire, double conduite verticale, conduite d'évacuation entrant sous le niveau du lisier)
- Porcheries munies de déflecteurs au niveau des sorties d'air ou d'une ventilation centralisée avec cheminée haute
- Autres. Précisez : _____
- Aucune mesure particulière n'a été adoptée

43) Au cours des trois dernières années, est-ce que vous avez accueilli des stagiaires sur votre entreprise?

Oui

Non

44) Au cours des trois dernières années, avez-vous reçu des visites à des fins de présentation ou de vulgarisation de votre entreprise et de votre métier? (ex. : Portes ouvertes de l'UPA, visites de particuliers, BBQ, etc.)

Oui

Non

45) Est-ce que vous ou votre famille êtes engagés activement dans un organisme de votre municipalité ou de votre région? (ex. : conseiller municipal, administrateur d'une coopérative, membre des chevaliers de Colomb, etc.)

Oui

Non

46) Est-ce que l'entreprise fait des dons à des organisations sans but lucratif? (ex. : équipe de hockey, organisme de charité, etc.)

Oui

Non

47) Avez-vous des employés autres que la famille des propriétaires?

Oui

Non

48) Est-ce que le contrat de travail des employés est formalisé par un document écrit et remis aux travailleurs?

Oui

Non

49) Votre entreprise dispose-t-elle d'un manuel de l'employé remis à chaque travailleur?

Oui

Non

50) Parmi les avantages suivants, lesquels offrez-vous aux employés?

Plusieurs réponses possibles

Assurance invalidité (assurance salaire)

Assurance médicament privée

Assurance vie

Régime de retraite

Jours de maladie payés

Des dons en nature (logement, repas, viande, bois, accès à un véhicule, etc.)

Autres. Précisez : _____

Aucune de ces réponses

51) Habituellement, offrez-vous une augmentation salariale annuelle à vos employés?

Oui, plus de 2 %

Oui, 2 % ou moins

Non

52) Quelles mesures de conciliation travail–vie personnelle–famille offrez-vous à vos employés?

Plusieurs réponses possibles

Horaire flexible (flexibilité dans l'heure d'arrivée et de départ, absence en journée, etc.)

Congés familiaux

Travail à temps partiel

Bonification du congé parental (RQAP)

Autres. Précisez : _____

Aucune

53) Effectuez-vous une évaluation de la performance de vos travailleurs au moins une fois par année?

Oui

Non

54) En cas d'accident, avez-vous une procédure à suivre claire et connue de tous?

Oui

Non

55) Est-ce qu'au moins un travailleur (incluant l'éleveur) a suivi une formation en secourisme?

Oui

Non

56) Pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur l'entreprise, est-ce que vous vous assurez que tous les travailleurs de votre entreprise aient les compétences, la formation et les équipements nécessaires pour effectuer les tâches à potentiel de risque? (ex. : manipulation de produits chimiques, intervention dans un silo à grains, prudence près des engrenages, dans les hauteurs, avec les animaux, etc.)

Oui

Non

57) Au cours des 3 dernières années, avez-vous engagé des travailleurs étrangers temporaires?

Oui (passez à la question Q.58)

Non (passez à la page 20)

58) Lesquelles des affirmations suivantes s'appliquent au moyen de transport utilisé par vos travailleurs étrangers temporaires? Plusieurs réponses possibles

Ils ont accès à un moyen de transport qu'ils peuvent utiliser par eux-mêmes (véhicule disponible, motocyclette, bicyclette, autres)

Ils covoiturent avec un employé ou vous demandent d'aller les reconduire

Ils se déplacent à pied

59) Est-ce que vous ou au moins un de vos travailleurs réguliers parlez la langue maternelle de vos travailleurs étrangers temporaires? (ex. : espagnol)

Oui

Non

SECTION À DÉVELOPPEMENT

Pour deux des cinq axes de la responsabilité sociale, décrivez une bonne pratique (ou un ensemble de bonnes pratiques) mise en place dans votre entreprise, et les avantages que vous y voyez (entre 200 et 300 mots).

1) GOUVERNANCE

La gouvernance fait référence à votre façon de gérer votre entreprise. Une bonne gouvernance nécessite :

- de se doter d'objectifs clairs,
- de planifier ses activités,
- d'améliorer en continu ses façons de faire; et,
- d'agir dans le respect de la réglementation.

Une bonne gouvernance est essentielle pour gérer les risques et accroître la performance de son entreprise.

***Quelques pistes de bonnes pratiques :** planification stratégique, formation, implication dans une organisation sectorielle, utilisation des services-conseils, suivi régulier des performances de votre entreprise, rencontre hebdomadaire de planification des tâches à réaliser, réunions de gestion sur une base régulière (dans le but de mesurer les progrès accomplis et d'apporter des améliorations), etc.*

En matière de gouvernance, décrivez une bonne pratique (ou un ensemble de bonnes pratiques) mise en place dans votre entreprise, et les avantages que vous y voyez. (entre 200 et 300 mots)

ENVIRONNEMENT

Produire dans le respect de l’environnement est essentiel pour assurer la pérennité de l’entreprise aussi bien que pour maintenir l’acceptabilité sociale de ses activités. Ceci nécessite l’adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales visant à :

- mieux gérer les sols,
- mieux gérer les matières fertilisantes et les pesticides,
- réduire son impact sur l’eau, l’air et les écosystèmes.

Quelques pistes de bonnes pratiques : utilisation de services-conseils pour identifier des actions visant à améliorer le profil environnemental de l’entreprise (gestion de l’eau, de la consommation d’énergie, des matières fertilisantes, etc.), analyse de la qualité de l’eau plusieurs fois par année, suivi de la consommation d’eau, rotation des cultures, pratiques pour lutter contre l’érosion des sols (ex. : travail réduit, cultures intercalaires, culture de couverture, haies brise-vent, etc.), pratiques pour limiter la compaction des sols (ex. : culture à enracinement profond, travail sur sol sec, etc.), dépistage avant l’application de pesticides, fournir des instructions et une formation efficace à tous ceux qui manipulent des pesticides, etc.

En matière d’environnement, décrivez une bonne pratique (ou un ensemble de bonnes pratiques) mise en place dans votre entreprise, et les avantages que vous y voyez. (entre 200 et 300 mots)

3) BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Assurer la santé et le bien-être animal est essentiel non seulement pour les animaux, mais aussi pour produire de la viande de porc de qualité. Pour ce faire, l’adoption de bonnes pratiques eu égard au soin apporté aux animaux, à la prévention, au contrôle et au traitement des maladies est nécessaire.

Quelques pistes de bonnes pratiques : logement en groupe pour la gestion, dimension des cages de mise bas, superficie pour les porcelets sevrés et les porcs en croissance-finition, qualité de l’air, activité d’enrichissement (ex. : ballons ou balles, chaîne, corde, brosse, litière, etc.), bonnes pratiques pour le chargement/déchargement/transport des animaux, mesures de biosécurité, usage judicieux des antibiotiques, etc.

En matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité, décrivez une bonne pratique (ou un ensemble de bonnes pratiques) mise en place dans votre entreprise, et les avantages que vous y voyez. (entre 200 et 300 mots)

4) ÉCONOMIE

La performance économique d'une entreprise s'exprime non seulement par ses résultats financiers, mais aussi par sa résilience face aux coups durs de nature économique. Elle s'atteint avec l'adoption de pratiques reconnues de gestion du risque, d'innovation et de gestion des occasions de marchés.

Quelques pistes de bonnes pratiques : veille concurrentielle, veille technologique, suivi de l'évolution des prix de vente, du coût des intrants, participation à des projets de recherche à la ferme, développement de nouveaux procédés ou techniques pour améliorer l'efficacité, suivi en continu du coût de production, utilisation des marchés à terme, suivi des ratios financiers sur une base régulière, comparaison des indicateurs à la moyenne, plan financier formel (comprenant les opérations, investissements, apport de capitaux, remboursement de la dette, mouvements de trésorerie), consultation de ressources externes, etc.

En matière de performance économique, décrivez une bonne pratique (ou un ensemble de bonnes pratiques) mise en place dans votre entreprise, et les avantages que vous y voyez. (entre 200 et 300 mots)

Vos coordonnées

Nom de l'entreprise : _____
Prénom du répondant : _____
Nom du répondant : _____
Adresse civique de l'entreprise : _____
Municipalité : _____
Code postal : _____
Adresse électronique (courriel) : _____
Numéro de téléphone : _____
Groupe (ou syndicat) régional : _____
Année de création de l'entreprise : _____

Description générale de l'entreprise

Principales productions de l'entreprise (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Porcine
 Laitière
 Bovine
 Grandes cultures
 Autres. Précisez : _____

En 2019, pourcentage du revenu agricole brut qui provient de la production porcine : _____

Superficies en culture

Terres que vous possédez : _____
De cette superficie, combien est louée à d'autres producteurs : _____
Terres que vous louez d'autres producteurs : _____

Spécifiez l'unité des superficies ci-haut

Hectares Acres Arpents

Modèle d'affaires Indépendant À forfait Les deux**Nombre de propriétaires de l'entreprise :** _____

Coordonnées d'au moins deux conseillers dont l'un pourra attester de l'exactitude de la description de bonnes pratiques figurant à la section à développement si votre candidature est retenue (ex. : conseiller en agroenvironnement, conseiller en gestion, conseiller technique, vétérinaire, directeur de comptes, etc.)

	Conseiller A	Conseiller B
Prénom		
Nom		
Fonction		
Entreprise		
Courriel		
Téléphone		

	Conseiller C	Conseiller D
Prénom		
Nom		
Fonction		
Entreprise		
Courriel		
Téléphone		

Déclaration du candidat**Le candidat déclare :**

- qu'il est un éleveur de porcs et/ou porcelets et/ou truies et/ou sujets reproducteurs localisé au Québec.
- qu'il est autorisé, pour et au nom de chacun des propriétaires de l'entreprise, à :
 - faire toute déclaration et à prendre toute décision concernant la participation au Prix *Responsables par nature*;
 - donner tout consentement relatif à la communication et à l'utilisation des noms et des coordonnées de l'entreprise, des membres du groupe concurrent et des personnes qui y travaillent, notamment à des fins publicitaires et à l'occasion de la tenue du Prix *Responsables par nature*;
 - donner tout consentement relatif à l'usage de toute photographie pouvant être prise à l'occasion du Prix *Responsables par nature*;
 - signer le formulaire de réception du Prix;
 - conclure, aux fins de ce qui précède, toute convention et à signer tout acte, document ou écrit nécessaire; à élire domicile et recevoir signification; généralement, à poser tout acte et à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire, avec le même effet que si cela était fait par chacun de ses mandants eux-mêmes.
- que l'entreprise respecte l'ensemble des lois, règlements et décrets édictés par les autorités compétentes et n'a pas d'affaire pendante ou ne fait pas l'objet d'ordonnance ou de poursuite. Cette déclaration n'engage aucunement les Éleveurs de porcs du Québec.
- qu'il s'engage, dans le cas où sa candidature est retenue à titre de lauréat, à :
 - se rendre disponible pour la réalisation d'une capsule vidéo (tournage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments) présentant ses pratiques engagées qui sera diffusée lors de la remise du Prix à l'assemblée générale annuelle 2020 des Éleveurs de porcs du Québec;
 - réaliser un témoignage qui fera l'objet d'un article dans le magazine *Porc Québec*;
 - être présent à l'assemblée générale annuelle 2020 des Éleveurs de porcs du Québec ou à envoyer un représentant;
 - se rendre disponible pour la réalisation d'entrevues avec des médias provinciaux et régionaux.
- qu'il a lu, compris et accepte les conditions de participation au Prix *Responsables par nature*;
- que lui et l'entreprise remplissent les conditions de participation au Prix *Responsables par nature*;
- que tous les renseignements fournis sont véridiques et complets;
- qu'il autorise les Éleveurs de porcs du Québec à communiquer avec les conseillers mentionnés à titre de référence pour valider l'exactitude des renseignements fournis (dans le cas où le candidat serait lauréat).

Reconnaissez-vous avoir pris connaissance de la déclaration du candidat et en accepter les conditions?*

() J'accepte ces conditions.

() Je refuse.

Aimeriez-vous formuler des commentaires?

Les Éleveurs de porcs du Québec vous remercient pour votre intérêt pour le Prix *Responsables par nature*.

Pour toute information :

Les Éleveurs de porcs du Québec

cduval@leseleveursdeporcs.quebec

Carole Duval au 450 679-0540 poste 8478
